

ÉTÉ 2009

MUNSTER MAG

S'MENSCHTERER BLÄTTLA

VILLE DE MUNSTER
(HAUT RHIN)



**EMPLOI :
LES INITIATIVES
DE LA COMMUNE**

**L'ÉTÉ, MUNSTER
S'ANIME**

**FOCUS : LE RÉSEAU
D'EAU DE LA VILLE**

SOMMAIRE

FINANCES : Gérer au plus juste (pages 2-3)

ECONOMIE : Les initiatives de la commune (pages 3-4)

ETAT CIVIL : Le nouveau passeport biométrique à Munster (page 5) et Brèves (page 6)

SERVICES TECHNIQUES : Le réseau d'eau de la ville de Munster (page 7) et Travaux (page 8)

DOSSIER VIE LOCALE : Munster s'anime tout l'été (pages 9 à 11)

ENVIRONNEMENT : Les 20 ans du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (page 12)

MUNSTER PRATIQUE : (page 13)

VIE ASSOCIATIVE : Des aides plus claires pour les associations (page 14)

RETOUR SUR : Le 22ème Jazz Festival de Munster (page 15)

Photo de couverture : 2hors.fr

EDITO



PIERRE DISCHINGER, MAIRE DE MUNSTER

Essayer de faire toujours le maximum : après plus d'un an de présence à la tête de la commune, c'est l'objectif qui m'anime. En période de crise, c'est d'autant plus nécessaire... et difficile. Comme vous le lirez dans ce journal, nous devons jongler avec nos finances, pour investir plus sans augmenter les impôts. Surtout, avec mes collègues élus et les agents municipaux, nous essayons de faire au mieux pour préserver l'économie et sauver les emplois menacés. Le maire est l'interlocuteur naturel pour mettre autour d'une table tous les acteurs économiques, comme c'est le cas pour l'entreprise Stauffen-Adifil. Je souhaite que toutes les démarches engagées permettent de repartir sur de bons rails. Malheureusement, les moyens d'une commune pour sauver et créer des emplois restent bien limités ! A nous d'être aux côtés des entreprises existantes, mais aussi de trouver des idées nouvelles pour créer de l'activité et attirer des investisseurs.

Autre axe de ce journal, les animations. Comme chaque année, nous essayons de rendre la commune attractive et vivante. Pour les touristes bien sûr, mais aussi pour les Munstériens : afin qu'il fasse toujours bon vivre dans notre ville !

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

«MunsterMag - s'Menschterer Blättla», magazine municipal d'informations

Responsable de la publication :
Pierre DISCHINGER, maire de Munster

Rédaction :
Rédacteur en chef :
Jean François WOLLBRETT, Adjoint au
maire de Munster

Remerciements pour leur collaboration à
ce numéro :
Les agents de la ville de Munster.

Ce journal, distribué gratuitement, a été
tiré à 2400 exemplaires et imprimé par
Lefranc, Munster (label Imprim'Vert).

MAIRIE DE MUNSTER :
1, place du marché - 68140 MUNSTER.
03.89.77.32.98
www.ville-munster68.fr
mairie@ville-munster68.fr

LEITARTIKEL

Versüacha immer s'Beschta ùn s'Meischta za màcha blied
immer noch min Ziel, jetzt wo's a Johr har isch zetter ass ich eier
Maire bin. As esch descho wichtiger ùn schwieriger wora, zetter ass die
Wirtschaftskris üsgabrocha isch. Ihr ware's in unserem Städtblättla lasa :
mr mian versüacha mit ùnsera Finanza üszakümma ùn viel ùnternamma,
ohna ass die Stiera stiega. Mr mian unbedingt ùnseri Industrie, ùnseri Gs-
chafter, ùnseri Unternammer ùnterstetza, ùn ùnseri Arweitsplätza retta.
Dr Maire isch dar, wo Traffa mit ùn fer ùnsera Unternammer organisiera
kà, wie zum Beispiel Stauffen-Adifil, fer d'beschit Lesung fer alli za finda.
Leider het a Gemeind wenig Macht und wenig Finanza fer Arweitsplätza
za grenda odder za retta. Awer mr mian unbedingt ùnseri Unternammer
unterstetza, alli mitanander neji Idea finda fer neji Unternammer in ùnser
Täl àzaziaja ùn natirlich oi fer unser Tourismus.
In unserem Städtblättla kenne'n'ìhr oi lasa, wàs die ganz Mànnschàft vo
dr Gemeind organisiert het, fer ass ùnseri Stàdt àgenahm ùn labhàft blied.
Fer die Turischta natierlich, àwer oi fer die Menschterer.

Pierre DISCHINGER
Maire vo Menschter

FINANCES : GÉRER AU PLUS JUSTE

Moins de recettes, des attentes fortes de la part des habitants et des entreprises : la ville de Munster subit aussi la crise.

Relancer l'économie au niveau local, c'est un des objectifs possibles d'un budget. En 2009, des efforts importants d'investissement doivent permettre à la fois de répondre aux besoins et de procurer des travaux aux entreprises. Les moyens dont dispose une commune comme Munster restent toutefois limités. Sur plus de 8 millions d'euros de budget en 2009, beaucoup de dépenses ne laissent en effet pas vraiment de marges : salaires, charges, remboursements des emprunts...

TROIS OBJECTIFS EN 2009

Le budget adopté le 31 mars par le Conseil municipal privilégie :

1) L'économie et le social : l'effort d'investissement en 2009 est très important. A signaler notamment le chantier du périscolaire qui s'achève (1 815 000€ inscrits en 2009) et le lancement de l'assainissement de Haslach : 937 000€, sur plusieurs années.

2) L'entretien et l'amélioration du patrimoine :

- travaux et réparations de bâtiments : 74 000€ ;

- voirie : 240 000€ ;

- une nouvelle entrée à l'école primaire rue Roby Wetzel, pour plus de sécurité, d'accessibilité et une meilleure circulation : 50 000€.

3) L'environnement, avec notamment une toiture photovoltaïque à la tribune du stade : 200 000€, qui seront remboursés au cours des prochaines années grâce au rachat par

EDF de l'électricité produite. Pourtant, les taux des impôts n'augmentent pas à Munster en 2009 ! En période de crise, demander aux entreprises et aux ménages de payer plus n'a pas semblé approprié aux élus. D'autres collectivités ont opté pour l'augmentation des taux en 2009 avec une moyenne de +4,5%. A l'avenir par contre, la réalisation de projets importants à Munster risque de passer là aussi par des augmentations de taux.

PROJETS LOURDS

Munster a en effet besoin d'investissements pour aménager la place du marché et rénover le Batial, transformer la bibliothèque en médiathèque, rendre accessibles aux handicapés les bâtiments municipaux, aménager un parking à la gare pour accueillir les camping-cars... Le total du coût de ces projets importants dépasse les dix millions d'euros ! Même si une partie pourra être apportée par des subventions, il est évident que des années seront nécessaires. Les besoins et les idées ne manquent pas, par contre l'argent est rare !

L'endettement de la ville restant relativement élevé, aucun emprunt nouveau n'est d'ailleurs prévu en 2009, seuls restent à réaliser des emprunts déjà prévus pour 2008. Pour améliorer les finances de la ville, un effort sera nécessaire pour contenir les dépenses de fonctionnement.

Sur le plan technique, le budget 2009 de la ville a aussi été marqué par des innovations pour mieux anticiper les dépenses et les prévoir au plus juste :

- refonte de l'analyse financière annuelle ;
- mise en place d'une prospective financière ;

(suite page 3)



Mai 2009 : réunion de présentation du projet de travaux avec les habitants de Haslach.



Un objectif à long terme : la rénovation du Batial.



La toiture du stade municipal participera aux actions environnementales avec l'installation de 200m² de panneaux photovoltaïques.

PHOTO JEEN HEINE

PHOTO JEEN HEINE

PHOTO JEEN HEINE



(suite de la page 2)

- utilisation d'une procédure comptable pour prévoir les dépenses importantes sur plusieurs années, ce qui permet d'avoir un budget plus proche de la réalité (système des « autorisations de programme / crédits de paiement »).

Pour élaborer ce budget « nouvelle formule », les élus ont été pleinement impliqués, avec plusieurs réunions de la commission des finances et un avancement dans le temps du débat d'orientations budgétaires. Chaque élu, de la majorité comme de l'opposition, a donc pu formuler ses propositions suffisamment tôt pour qu'elles puissent être intégrées au budget. Un travail lourd, mais indispensable pour préparer l'avenir !

EN CHIFFRES, LE BUDGET 2009 DE MUNSTER

Budget principal de la ville :

8 093 000€

Dont investissement :

3 122 000 soit 75% de dépenses d'équipement de plus que la moyenne des réalisations 2004-2007

Dont fonctionnement (fournitures diverses, énergie, travaux d'entretien, charges de personnel, dette,...) :

4 971 000€

Dette à rembourser en 2009 :

620 000€

Dette en capital au 1er janvier 2009 :

4 714 000€

Budget eau : 1 347 000 €

Budget assainissement : 817 000 €



L'abaissement des trottoirs en ville participe au confort des piétons et améliore l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

TABLE RONDE SUR L'ENTREPRISE STAUFEN PLASTICS

Le maire Pierre Dischinger et l'adjoint à l'économie Claude Kauffmann ont initié une table ronde sur l'avenir de l'entreprise «Staufen Plastics Munster» (ex-Adifil) le jeudi 28 mai.

Les responsables de l'entreprise, les représentants du personnel, la majorité des maires de la Vallée et des représentants des différents pouvoirs publics se sont réunis à la mairie de Munster afin de trouver des solutions pour pérenniser l'activité économique.

Les difficultés de Staufen sont à resituer dans le contexte de la crise générale de l'industrie automobile : l'entreprise est en redressement judiciaire depuis mars 2009. Quatre repreneurs seraient intéressés. En parallèle, plusieurs pistes ont été évoquées lors de la table-ronde : prolongation du délai de redressement judiciaire, diversification hors du secteur automobile, subventions de la Région pour favoriser l'émergence d'un nouveau projet, négociations avec les banques...

Staufen Munster fait partie d'un groupe comprenant trois entreprises, toutes en dépôt de bilan. Le site munstérien emploie 160 personnes, auxquels s'ajoutaient encore en été 2008 une centaine d'intérimaires. L'entreprise fournit l'industrie automobile avec essentiellement une production de pare-soleils. Elle compte un atelier de découpage, un atelier de moulage et un d'injection / assemblage. Son client principal, Johnson Controls, représente 85% de son chiffre d'affaires, qui était de 22 millions d'euros en 2008.



Pendant la table ronde, des salariés se sont mobilisés pour défendre leurs revendications.

PHOTO JEEN HEINE

LE SITE DE LA SCIERIE EN RECONVERSION

Après quelques difficultés économiques, la scierie Miclo dans la zone industrielle s'est transformée en une entreprise nouvelle, « Scierie et palettes Nicolas Miclo ». Cette restructuration est marquée par une prise de participation du groupe Clélial, qui doit permettre la recapitalisation de l'entreprise. Le Conseil municipal du 31 mars a entériné la location du site à la SCI (Société civile immobilière) Clelix, liée à Clélial, sous forme d'un bail emphytéotique.

Grâce à un outil industriel performant, cette nouvelle unité pratiquera le sciage, le délignage, le rabotage et le traitement du bois. La production est destinée à l'emballage bois, pour la manutention et le transport. A terme, la scierie projette de créer une activité de mobilier urbain et de loisirs (tables...).

Cette évolution est un nouvel épisode pour un site propriété de la commune, occupé initialement par la scierie Peter, repris par la scierie Christoph et aujourd'hui divisé en quatre secteurs.

Le premier, de 10 500m², est occupé par la nouvelle scierie. Le deuxième, de 5 500 m², actuellement inoccupé, devrait être dédié à la production de plaquettes bois par broyage, et au stockage de ces plaquettes. Ce projet est en cours de réalisation et des discussions sont en cours avec l'entreprise ONF Energie, qui est intéressée par le site et son hangar.

La troisième partie du site fait l'objet de négociations avec l'ONF (Office National des Forêts) qui souhaite y installer une plate-forme de stockage du bois exploité dans la Vallée.

Enfin, la surface restante devrait rester à la commune pour y renforcer la plate-forme de compostage de déchets verts. Cette activité complète la démarche écologique actuellement en cours au sein des services techniques de la commune pour supprimer l'emploi des produits phytosanitaires.

Dans un contexte délicat, la position de la commune est de tout mettre en œuvre pour maintenir et développer la filière bois : ce matériau est en effet un produit naturel de notre Vallée et a vocation à alimenter toute une chaîne économique, allant de l'amont avec l'exploitation forestière, le débardage et le sciage, jusqu'à l'aval, avec la transformation de bois pour la construction, l'ameublement, la charpente, l'énergie...

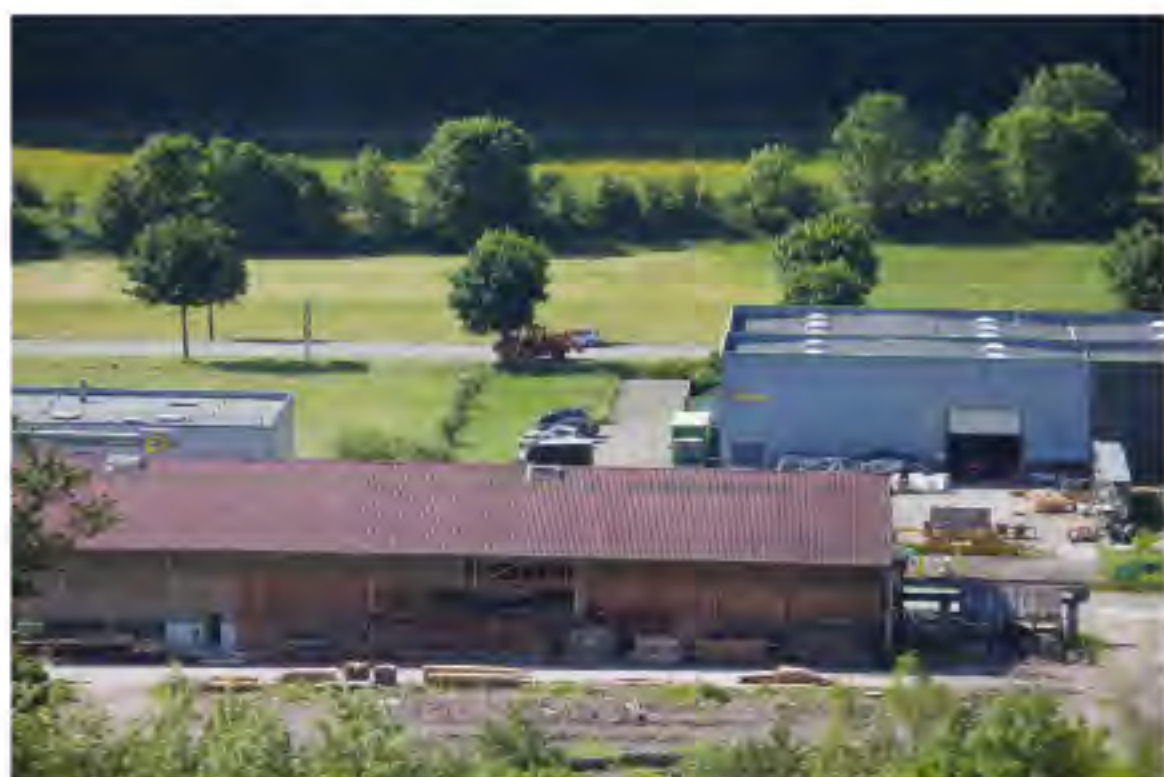


PHOTO : CLÉLIAL

LE POINT SUR LE PROJET THERMAL

La réflexion de la commune continue sur la création d'un centre thermal ou de remise en forme à Munster, pour valoriser économiquement l'eau qui est, comme le bois, un produit naturel de la Vallée. Un groupe de travail étudie actuellement des propositions chiffrées pour des travaux de forages, dont l'objectif serait de créer un raccordement à une nappe d'eau chaude thermique naturelle. Le groupe rencontrera bientôt les instances régionales et départementales, ainsi que des investisseurs privés potentiels. Ce projet pourrait conduire à la mise en place d'une structure thermique dans le parc Schweitzer, endroit où, d'après la géologie du site, les chances de trouver de l'eau chaude sont les plus significatives.



PHOTO : ROBERT STANTINA

LE NOUVEAU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE À MUNSTER

En application du règlement européen du 13 décembre 2004 qui tend à harmoniser les normes de sécurité des passeports au courant de l'été, la mairie de Munster a souhaité être l'une des 27 communes du Haut-Rhin à disposer d'une installation donnant la possibilité de faire les passeports biométriques sur place pour toute la vallée de Munster.



Le service de la population de la mairie est doté par la préfecture d'une station d'enregistrement des données biométriques et n'importe quel citoyen français pourra s'y rendre pour faire son nouveau passeport. Vous devrez également présenter votre état-civil et faire

enregistrer huit de vos empreintes digitales. Les données personnelles seront envoyées directement à la Préfecture de Colmar par un serveur sécurisé puis contrôlées avant d'être transmises à l'Imprimerie Nationale. Seulement huit jours seront alors nécessaires pour recevoir son nouveau passeport, un gain de temps par rapport au système précédent. La station de Munster ne sera pas équipée du système optionnel de prise de photographies, ces dernières seront donc toujours à réaliser chez les photographes professionnels.

Coût d'un passeport biométrique
Sur présentation de l'acte de naissance (ou du livret de famille pour les mineurs), de 2 photographies aux normes, d'un justificatif de domicile et de l'ancien passeport ou de la carte d'identité nationale :

88€ pour un adulte

44€ pour les jeunes de 15 à 18 ans

19€ pour les moins de 15 ans.

Délai d'obtention : une huitaine de jours (si tous les justificatifs correspondent)

Dépôt de dossier et retrait dans la même mairie.

Biométrie pour quoi faire ? Pour sécuriser vos papiers d'identité et prévenir les risques d'usurpation d'identité ou de falsification.

Et mes enfants ? Le passeport biométrique est délivré sans condition d'âge. Il sera valide pendant cinq ans pour les mineurs et seuls les enfants à partir de 6 ans devront donner leurs empreintes digitales.

Qui surveille mes empreintes ? La CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) sera très vigilante pour que vos données biométriques soient conservées sans pouvoir être utilisées à d'autres fins.

MARIAGES

AVRIL 2009

Le 25 Franck LOMBARDI, professeur des écoles et Lydie Véronique GEORGE, professeur

MAI 2009

Le 16 Christophe LAUTENSCHLAEGGER, employé libre-service et Sabrina Nicole HERZOG, ouvrière
Le 23 Stéphane CASPAR, opérateur de fabrication et Isabelle OBERT, vendeuse
Le 30 Emmanuel Francis Olivier THIEBAUT, agent hospitalier et Sibille HARTE, agent hospitalier

ANNIVERSAIRES DE MARIAGES

50 ANS DE MARIAGE

Le 5 Janvier Charles Auguste GULLMANN et Jacqueline GUILLEMINOT
Le 10 Avril René BRAESCH et Dina VIDONI
Le 11 Mai Jean-Marie AUER et Madeleine LAENGY

NAISSANCES

OCTOBRE 2008

Le 4 Louane Anita Marie-Céline BENTZ
Le 13 Noéline Aurore DELACOUR
Le 15 Lucie THOLY
Le 16 Léa FICHTER
Le 16 Lilou GÉRARD
Le 31 Marion BOCKSTALLER

NOVEMBRE 2008

Le 10 Alys BLANCO
Le 14 Lisa Marie BIDAL
Le 25 Lucas Tom GRUBER
Le 26 Noam ROMDHANE

DECEMBRE 2008

Le 10 Gayane SARKSYAN
Le 16 Mathéo Jean-Claude MASI-HERZOG
Le 18 Maxime Daniel SCHMIDT
Le 18 Crystale Anne-Marie Hortense WELCKER
Le 22 Elsa Erika Lina REITER

JANVIER 2009

Le 3 Tom Eric Armand KUHLMANN

FEVRIER 2009

Le 1 Romain Jean-Martin WEIGEL
Le 9 Maxence Jean MAIGNIEN
Le 17 Louise Marie France VELCKER
Le 17 Théo Gaston Claude PREL
Le 18 Daryl Léon DE SCHROODER

MARS 2009

Le 1 Hérrmann Germain Jean-Jacques LEGRAND
Le 26 Baptiste MACE
Le 31 Charline Marie Louise FRIEDERICH

UNE NAISSANCE À MUNSTER

Très pressé de voir le jour, Nathane Narcis Patrick CHAPELAIN est né le 4 juin rue des... Cigognes, au domicile de ses parents.



DÉCÈS

NOVEMBRE 2008

Le 14 Jeanne Cathérine HUSER, 84 ans ouvrière d'usine retraitée, veuve de Frédéric Alfred KEMPF
Le 16 Irma BAECHLE, 82 ans, femme de service retraitée, veuve de Henri Emile ROESS
Le 29 Juliette VOGEL, 79 ans, veuve de Jean-Paul OLRÉ, ouvrière retraitée

DÉCEMBRE 2008

Le 6 Michel Joseph Marie RAUGEL, 75 ans, masseur-kinésithérapeute retraité, époux de Claudine Marie Anne ESSLINGER
Le 10 Marie Armand Louis SCHOELLKOPF, 87 ans restaurateur retraité, veuf de Jeanne SPITZ
Le 15 Jeanne ACKERMANN, 81 ans, fileuse retraitée, veuve de Jean SPEISSER
Le 15 Louise MICHEL, 86 ans, aide-maternelle retraitée, divorcée de Friederich Paul TÜRSCHEMANN
Le 21 Emma Lina HUMMEL, 94 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Jacques KOCH
Le 22 Marguerite PIERRE, 97 ans, employée de maison retraitée, veuve de Paul Robert DEMANGEAT
Le 28 Anne Pauline Germaine FLEITH, 93 ans, commerçante retraitée, veuve de Paul Robert GILG

JANVIER 2009

Le 1 Charles ILTIS, 83 ans, agent de maîtrise retraité, veuf de Jeanne HAEMMER
Le 16 Roger Jean Joseph SIGNORELLI, 83 ans, restaurateur retraité, époux de Manon LACOSTE
Le 17 Yvonne Séraphine DIDIERJEAN, 77 ans, sans profession, veuve de Ernest KLINGER
Le 19 Odile JACQUAT, 88 ans, sans profession, veuve de Henri FRITSCH
Le 23 Juliette Marie BIRY, 83 ans, employée de bureau retraitée, épouse de Michel Emile CHAPOT

FEVRIER 2009

Le 3 Marie-Claire PAGANI, 80 ans, sans profession, veuve de René Marcel LANE
Le 6 Ernest RIMMELY, 84 ans, agent de maîtrise retraité, époux de Suzanne Emilie FREY
Le 13 Lucien Louis COLLANGE, 87 ans, instituteur retraité, époux de Denise Marie Thérèse HELLY
Le 15 Elisabeth Jeanne HUNZINGER, 97 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Albert MICLO
Le 20 Charles HAEBERLE, 88 ans, ouvrier d'usine retraité, veuf de Lina Amélie KIENAST

MARS 2009

Le 20 Irène MOSSER, 87 ans, sans profession, veuve de Henri Paul MAGNIANT
Le 24 Marie Joséphine SCANDELLA, 87 ans, sans profession, veuve de Ernest Albert BEYER

AVRIL 2009

Le 4 Charles Auguste GULLMANN, 85 ans, gérant d'entreprise retraité, époux de Jacqueline GUILLEMINOT
Le 6 Frédérique Charlotte KEMPF, 84 ans, sans profession, épouse de Emile SIMON
Le 12 Marguerite Hélène RICHERT, 84 ans, sans profession, épouse de Ernest Louis BENTZ
Le 21 Marie Salomé WODEY, 73 ans, gardienne d'enfants retraitée, veuve de Jean-Paul PAGANI
Le 26 Ernest Gustave HECKER, 92 ans, restaurateur retraité, époux de Babette Hélène HENRY

TRANSPORTS SCOLAIRES



PHOTO: 2HORS.FR

A partir de la rentrée prochaine, les enfants résidant au Badischhof iront à l'école du centre par le train.

A l'initiative de Monique Martin, adjointe chargée des affaires scolaires, le remplacement du système actuel par bus permettra de réduire les coûts et de favoriser les déplacements moins polluants. Toutes les demandes pourront être satisfaites, les places n'étant pas limitées comme pour le bus. Les inscriptions peuvent se faire auprès de Fabien Schackis en mairie.

CANICULE : NE RESTEZ PAS SEULS

Tous les seniors qui le souhaitent peuvent passer en mairie pour s'inscrire au plan canicule. En prévision des fortes chaleurs estivales, le service de la population de la mairie est chargé de recueillir les noms des personnes à alerter en cas de déclenchement du plan canicule.

Toutes les personnes inscrites sur ce registre seront contactées une fois par jour durant toute la période d'alerte afin de prendre de leurs nouvelles.

ALERTE GRIPPE A

Comment s'en protéger ?
Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.
Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.
Puis jetez votre mouchoir dans une poubelle et lavez-vous les mains.
En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15 -
Informations : 0825.302.302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

JEUNES CITOYENS

Le recensement permet aux jeunes, filles et garçons, d'être convoqués à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Il est également indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire ou du baccalauréat.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales. Pensez-y pour vous simplifier la vie !



RENCONTRE FREDDY LEISSER

RESPONSABLE
DU SERVICE
DES EAUX
DE MUNSTER

Entré au service à la
ville de Munster en

août 1976 comme préposé des eaux, Freddy Leisser gère à présent le service. Aussi bien présent sur le terrain avec son équipe que devant les écrans de la télégestion aux ateliers municipaux, il a participé aux différentes évolutions techniques du réseau. Automatisé en 1984, géré par ordinateur depuis 1998 puis amélioré en 2005 par la mise en place d'un nouveau logiciel. Le travail entrepris par le service des eaux vous garantit ainsi la meilleure eau potable au quotidien. Néanmoins, elle s'accompagne parfois d'interventions d'urgence comme lorsqu'une canalisation se rompt, Freddy et son équipe peuvent intervenir en moins d'une demi-journée afin de ne priver aucun secteur de la ville de son eau. Même si son pire souvenir reste la rupture d'une conduite dans la rue St Grégoire en pleine cérémonie du 8 mai 1991, c'est toujours avec la même passion pour son métier qu'il vous rend service chaque jour.

Le réseau d'eau de la ville de Munster se transmet de génération en génération depuis les Hartmann et bénéficie aujourd'hui d'une technologie de pointe. Géré par quatre agents du service des Eaux de la Ville, les 42 kilomètres de réseau vous apportent quotidiennement l'eau potable à domicile.



Le Service des Eaux : (de gauche à droite) Christophe Steffan, Denis Thomann, Jean Marie Schultz et Freddy Leisser.

Le réseau prend naissance en grande partie dans la forêt du Silberwald. Le collecteur situé au Sammler reçoit les six captages du secteur du Steinendisch. Cette production s'écoule par gravité dans une conduite en fonte vers la station d'Ampfersbach. Plusieurs sources viennent renforcer le débit au cours de cet acheminement, comme celle du Liechten. En raison des bonnes conditions d'enneigement cette année, nous avons atteint un débit record de 174 m³/h contre 90 m³/h en temps normal. En complément des captages d'eau, un forage délivrant 100 m³/h et issu de la nappe d'accompagnement de la Petite Fecht a été réalisé pour compenser le déficit en eau pouvant être ressenti lors de la période d'étiage ou de grande consommation.

Les eaux des sources et du forage rejoignent la station de traitement où s'effectuera une correction du PH (6,3 à 7,4) en la filtrant à travers des cuves remplies de calcaires

marins appelés neutralites. Avant que l'eau n'arrive jusqu'aux habitations, une chloration préventive assure la qualité de l'eau contre diverses bactéries.

L'eau est stockée dans plusieurs réservoirs comme celui du Moenchberg de 150 m³ assurant la distribution du site du même nom et du Bretzel. Deux réservoirs d'une capacité de 500 m³ chacun assurent la distribution de la Ville, complétée par celui de 1000 m³ du Kalbach. Nous pouvons aussi aider d'autres villages comme Stosswehr en cas de ruptures de leur réseau, ou encore Gunsbach et Griesbach pour une alimentation en eau complémentaire. Une réserve de 500 m³ est dédiée à la protection incendie, et nous avons une marge sur la production d'eau afin d'accueillir éventuellement une unité de fabrication ayant d'importants besoins en eau.

L'ensemble de ces installations est contrôlé par une télégestion informatisée. Nous disposons en temps réel des niveaux et débits de nos ouvrages. Toute anomalie comme un défaut ou une intrusion est transmise au responsable par téléphone afin d'assurer la meilleure eau pour vous, consommateurs.



Les premières conduites du réseau d'eau étaient réalisées dans des troncs. Un morceau est exposé au service des Eaux.



La neutralite est un matériel utilisé pour neutraliser et reminéraliser une eau.



La circulation dans les sources lors de leur entretien annuel se fait selon des normes d'hygiène strictes.

NETTOYAGE DE LA RUE DES CIGOGNES

Le service des Espaces Verts a rendu les abords de la **petite** Fecht plus nets au niveau de la rue des Cigognes. Ceci a permis d'achever l'action qui avait été entreprise avec l'aménagement d'une sortie pour le ramassage des ordures de l'ensemble immobilier. Les abords sont désormais dégagés.

AMÉNAGEMENTS DU SANDBUCKEL

Afin d'apporter au multi-accueil un environnement plus confortable, les abords du Sandbuckel ont été dégagés par le service des Espaces Verts. Plus lumineux et aéré, l'endroit accueillera également un excellent point de vue pour regarder passer les coureurs du Tour de France ce 17 juillet.

LE PÉRISCOLAIRE PRÊT POUR LA RENTRÉE

La ludothèque et l'accueil périscolaire, un des principaux chantiers en cours à Munster, arrive bientôt à son terme. En effet, dès le mois de septembre, les enfants feront leurs premiers pas dans un bâtiment à Haute Qualité Environnementale (HQE) et répondant aux normes de construction écologique

(Bâtiment Basse Consommation). Par exemple, la mise en place d'un puit canadien ou encore la très bonne isolation de la structure du bâtiment ne demandent qu'une chaudière équivalente à celle d'une maison standard pour chauffer l'ensemble.

RÉNOVATION DU PARC HARTMANN

Les travaux de rénovation du parc Hartmann touchent à leur fin. Après la remise en état du kiosque à musique, les travaux se sont poursuivis avec le rafraîchissement des allées et de l'éclairage public accompagné de l'engazonnement des espaces verts et le renouvellement de leur réseau d'arrosage. Pour agrémenter les visites des utilisateurs, de nouveaux bancs publics et des espaces de pique-nique sont en cours d'installation. On notera les aménagements paysagers du monument dédié au botaniste Kirschleger ainsi que l'installation du départ du Dichterwäj (Sentier des Poètes). Le parc ayant retrouvé de sa superbe, il vous attend pour passer d'agréables moments de détente en famille.

D'ici peu, une vingtaine d'autres tables de pique-nique (réalisées par la Nouvelle Scierie Miclo) sera également installée dans toute la ville.



La rue des cigognes



Le Sandbuckel



Le périscolaire



Le parc Hartmann

PHOTO : JEN HEINE

PHOTO : JEN HEINE

PHOTO : SANDRÉ WERNER

PHOTO : JEN HEINE

MUNSTER S'ANIME TOUT L'ÉTÉ



RETOUR SUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Après une soirée de spectacle à la salle des fêtes la veille, la troupe des «Future Légende» s'est retrouvée dimanche matin pour une prestation enjouée sur la place du marché. Le public local ou de passage a ensuite pu profiter de la prestation en costumes des Marcaires de la Vallée avec leur ambiance de folklore traditionnel. Ils ont ensuite été relayés par La Grégoria et l'Harmonie Hartmann et leurs accords festifs. Dans l'après midi, la Chorale Chanteval et le pianiste Pierre Hutt (qui remplaçait au pied levé le programme de musique baroque) ont réuni tous les amoureux de musique classique à la Laub.



Le Conseil Municipal des Jeunes a également remis un chèque au directeur de l'Ecole de Musique de la Vallée de Munster, Thomas Bachmann, suite à la vente réalisée en la faveur de l'école au marché aux puces.



Les groupes Wolke, Changala et One Dead TV ont montré leur talent de nouvelle scène française toute l'après-midi au parc Hartmann. An Eden et Infekt ont pris le relais avec du rock et du métal en soirée à la salle des fêtes.



21 JUIN : UN PREMIER PARCOURS MUSICAL

Tout au long de l'année, la municipalité soutient les projets et les actions des associations. A l'occasion de la fête de la musique, la Ville de Munster a choisi de réaffirmer son attachement à la diversité culturelle.

Pour la première fois, un itinéraire dans la ville et à travers des genres musicaux variés a permis de fêter l'été dans une atmosphère de partage. Tout au long de la journée, habitants et touristes se sont retrouvés autour des prestations enjouées de groupes qui avaient accepté de participer gracieusement pour faire connaître leur passion pour la musique. Malgré les aléas climatiques, ils ont tous donné le meilleur d'eux-même pour que Munster soit un rendez-vous agréable le 21 juin. Cette journée a permis de révéler la richesse musicale qui vit à Munster : des chorales, des groupes de rock et de nouvelle scène française, des talents du classique...

Rendez-vous l'an prochain pour d'autres surprises !



PHOTO JEEN HEINE

13 JUILLET : FÊTE NATIONALE

La soirée festive débutera par un concert de la Grégoria et de l'Harmonie Hartmann sur la place du marché. Il sera suivi par un défilé auquel toutes les associations et institutions sont invitées à prendre part. Ensuite, le feu d'artifice et le bal public clôtureront la soirée.

17 JUILLET : PASSAGE DU TOUR À MUNSTER

Le 17 juillet, le Tour de France passera par Munster pour une étape qui s'annonce déjà comme l'une des plus techniques et intéressantes de cette édition. Vous pourrez admirer et encourager les coureurs qui emprunteront la rue du 9ème Zouaves pour tourner vers la rue de Luttenbach en vous postant aux abords du parcours. En raison des fermetures de routes ce jour là, il vous est toutefois conseillé de préférer la marche ou, pourquoi pas, le vélo !



PHOTO JEEN HEINE

LES 20 ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Lancée dès les années 60, l'idée d'un Parc naturel régional sur le sud du massif vosgien se concrétise en 1989. Sa mission : trouver, grâce à son projet de territoire, appelé "Charte", la juste mesure entre la protection d'un patrimoine naturel et le développement local.

CONCILIER PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le territoire du Parc englobe des espaces diversifiés et recèle des milieux naturels rares : hautes chaumes, forêts de feuillus et de résineux, tourbières, collines sèches, rivières, lacs, étangs... Avec 85 habitants au km², le territoire du Parc est une montagne dense, support d'une activité économique fortement enracinée : agriculture, viticulture, filière bois, industrie etc... Mais la montagne vosgienne est surtout un espace de loisirs et de détente situé au cœur d'un important bassin de population. À l'aube de sa 3^{ème} Charte (qui ira de 2010 à 2022), il s'agit de poursuivre la politique engagée depuis 1989. Le Parc s'engage à apporter aux collectivités adhérentes des conseils techniques et coordonne des projets. Et pour convaincre, il mène des actions de sensibilisation, d'information en permanence auprès des élus mais aussi des habitants du Parc.

ET DEMAIN ?

Pour les Hautes-Vosges, l'enjeu majeur de ce secteur est de concilier la préservation du patrimoine naturel avec la qualité et l'authenticité de l'accueil. Le risque : que la sur-fréquentation, notamment motorisée, nuise à terme à l'image de nature et de quiétude des Hautes-Vosges. Pour les vallées et les piémonts, il s'agit de favoriser la vitalité des communes, de veiller à préserver leur identité architecturale et paysagère tout en maîtrisant l'urbanisation dans une logique d'économie d'espace. La question des produits et savoir-faire identitaires reste pour le Parc au cœur de son projet de développement local. Poursuivre le développement de formes de tourisme adaptées et développer des projets de développement faisant appel aux circuits courts et permettant de valoriser les ressources et savoir-faire locaux.

www.parc-ballons-vosges.fr / "le parc a 20 ans"



PHOTO DORIAN ROLLIN

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

exposition photographique de Mélody Seiwert

Pour ses 20 ans, le Parc met à l'honneur ses habitants. Trente d'entre eux, alsaciens, lorrains et francs-comtois nous parlent de leur mode de vie harmonieux, durable, responsable. Ces témoignages, alliant images et paroles, ont été recueillis par la photographe Mélody Seiwert dans une démarche artistique et documentaire. Du 12 juin au 30 août à la Maison du Parc à Munster.

Entrée libre



PHOTO M. SEIWERT

d'après Isabelle Colin - Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

HORAIRES MAIRIE

Depuis mars 2009, l'accueil de la mairie de Munster est ouvert selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h - 12h / 14h - 18h

Mercredi :

8h - 12h / 14h - 17h

Samedi :

8h - 11h

LA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT ARTISTE

Dans le cadre du Festival «Les Arts au Vert» de Stosswihr, la bibliothèque municipale de Munster a proposé, en lien avec l'association A Livre Ouvert, la réalisation d'oeuvres sur le thème de l'astronomie. Les travaux encadrés par Laurence Muller ont été présentés au Maettlé. Renseignez-vous sur les autres activités proposées à la bibliothèque municipale.

ILOT ... OISEAUX



Les cygnes ont bien établi leurs quartiers dans le parc de la Fecht avec l'ilot qui leur a été aménagé.

DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

La vie associative est dynamique à Munster : de nouvelles associations s'y créent régulièrement. Ainsi vous pourrez rejoindre les membres du Souvenir Français, d'un nouveau club de volley-ball ou d'une association de jeunes passionnés par le VTT de descente ou bien apprendre à jardiner avec l'association Potager Envie qui avait prêté main forte lors du marché aux géraniums du 16 mai dernier.

Renseignements : consultez la rubrique «vie associative» du site internet de la ville.

LE CIMETIÈRE RESTE OUVERT

Sur décision de M. le maire, l'accès au cimetière reste ouvert en continu.

Le service de l'état-civil rappelle que les familles sont priées d'entretenir les tombes pour les maintenir en état.

MAISONS FLEURIES

La remise des prix des maisons fleuries a eu lieu le 30 avril dernier à la salle des fêtes. Le jury des maisons fleuries 2009, présidé par Michelle Jaegle, adjointe chargée du fleurissement passera bientôt dans les rues de Munster. Avis à tous les jardiniers !

RESTEZ INFORMÉS

Pour rester informés des actualités de la Ville, n'oubliez pas le site internet officiel de la mairie : www.ville-munster68.fr

L'AIRE DE JEUX RENAIT DE SES CENDRES

Après avoir été incendiée au cours de l'hiver, l'aire de jeux pour enfants du parc Schweitzer a été rénovée par les menuisiers de la Ville.



PHOTO: KAMATI WERBEN

DES AIDES PLUS CLAIRES POUR LES ASSOCIATIONS

Une clarification des règles de subvention aux associations : c'est l'objectif d'une délibération adoptée par le Conseil municipal le 12 mai dernier. Elle a été présentée aux associations à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue le 8 juin dernier à la salle de la Laub.

Les associations munstériennes peuvent obtenir de la commune des aides financières ou en nature (prêt de locaux, de matériel...) en fonction de plusieurs critères :

- la nature des activités et leur intérêt pour Munster et ses habitants, avec un accent sur les jeunes, les personnes âgées et les publics défavorisés ;
- le nombre de membres de l'association et en particulier le nombre de Munstériens ;
- la participation de l'association aux manifestations organisées par la commune.

Les demandes de subventions sont à adresser à la mairie chaque année avant le 30 novembre de l'année précédant la réalisation du projet pouvant être subventionné : par exemple 30 novembre 2009 pour les subventions au titre de l'année 2010. Il restera possible à titre exceptionnel de demander des subventions à d'autres moments de l'année (manifestations non prévues...). Par ailleurs, les associations n'ayant pas encore fait de demande pour l'année 2009 peuvent la transmettre à la mairie avant le 30 juillet de cette année. Les demandes seront examinées par les commissions avant délibération du Conseil municipal.

Quant aux prestations de la commune aux associations (locations de salle...), elles sont en principe payantes, mais la gratuité peut être accordée sous forme de subvention en nature. Ces aides peuvent être demandées à tout moment, mais suffisamment tôt et par écrit. Une convention entre la commune et l'association est nécessaire pour les aides en nature et notamment les prêts ou locations de salles. La mairie adressera chaque année aux associations une liste des aides en nature forunies avec une évaluation de leur coût.

Les relations entre la commune et les associations seront encore optimisées par une charte. Elle sera proposée par la commune aux associations fin 2009.

Sont téléchargeables à l'adresse www.ville-munster68.fr le règlement d'attribution des subventions de la ville, les formulaires de demande de subvention, et bientôt les règlements et conventions d'utilisation des salles municipales.

simplifié des comptes de l'association.

N ANNEE _____

RECETTES	DEPENSES

Dossier de demande de subvention.

ion du type d'association ou de struc
t et ne sont donc pas à remplir.

de la structure

ciation

'fondation

VILLE DE MUNSTER
HAUT-RHIN



Extrait du procès-verbal

1. Délibération-cadre en matière de subvention

ation du projet

Deliberation-cadre vise à structurer et
Munster. Ce système entrera
de 2029. Les associations
de subventions au
que la commune



SWING DANS LA VILLE



PHOTO MICHEL HUTT

Temps fort de la vie munstérienne, le Festival de Jazz a ravi les amateurs d'ici et d'ailleurs lors de sa vingt-deuxième édition, grâce à une programmation de haut vol. Selon la formule éprouvée qui fait le succès de la manifestation depuis plus de vingt ans, le nouveau Directeur artistique Jean Pierre Vignola a concocté, avec la complicité de Michel Hausser, un cocktail de New Orleans, blues, manouche, gospel, et de be-bop servi par des formations exceptionnelles, de Claude Bolling qui a ouvert les festivités, au Big Band de la Musique de l'air, qui les a conclues en apothéose. Le jazz vocal était également de la fête, avec la craquante Robin Mc Kelle ou encore Michelle Hendricks, laquelle a animé une masterclass à la maison du Kleebach le jeudi de l'Ascension. Soutenu activement par les forces vives de l'économie locale ainsi que par les collectivités territoriales, le Festival a toujours eu à cœur d'associer les publics locaux à cette semaine de joie et de partage : concert gospel à l'église protestante, interventions dans les écoles, au collège et au lycée, en maison de retraite, et enfin dans nos rues et sur nos places. Pour permettre un maximum de rencontres de ce type, l'Association du Jazz Festival a invité cette année deux orchestres d'animation à l'enthousiasme communicatif : les Jazzticots et les Gillou Jazz Quartet. En partenariat avec l'Education nationale, elle a proposé aux écoles une démarche pédagogique sur la musique jazz débouchant sur la réalisation d'affiches que l'on pouvait découvrir lors de l'exposition de l'Association Artistique à la Laub, ainsi que sur la rencontre des « Enfants du Jazz ». A la veille de l'ouverture officielle, cette après-midi festive a rassemblé près de quatre cents spectateurs, venus découvrir sur la scène du Festival les jeunes talents de la Vallée, avec la complicité de l'Ecole de musique et des Gillou Jazz Quartet. Une nouvelle preuve que le Jazz parle à toutes les générations, qui s'y côtoient dans un esprit fraternel et joyeux !



PHOTO MICHEL HUTT

Gillou Jazz Quartet à la maternelle



PHOTO MICHEL HUTT

Michel Hausser et Jean Pierre Vignola

MICHEL HAUSSER, PÈRE DU FESTIVAL

Artiste connu et reconnu à travers le monde, le vibraphoniste Michel Hausser est toujours resté fortement attaché à sa ville et à sa vallée, même s'il a passé une partie de sa vie au Quartier Latin, à l'époque du club de jazz, *le Chat qui pêche*. C'est grâce aux relations qu'il a nouées au cours de sa brillante carrière que le Festival créé en 1988 avec le soutien du maire d'alors Christian Wollbrett a pu voir le jour. Reconnue d'emblée dans le milieu du jazz, cette manifestation a su attirer des artistes prestigieux tels que Lockwood, Grappelli ou Bolling ainsi que des artistes américains parmi les plus grands. Après plus de vingt ans de direction artistique, Michel Hausser a délégué cette fonction à Jean-Pierre Vignola, un ami de longue date, programmateur du festival de Vienne, qui partage avec lui une même vision du « jazz qui swingue ». Il reste fortement investi dans notre Festival, dont il est le vice-président. Tout au plus a-t-il pu se permettre de s'adonner un peu plus que par le passé à ses deux autres passions que sont la pêche et l'aéromodélisme. Dans le domaine musical, il reste très actif, avec de nombreuses tournées et un travail de composition qui regroupe à ce jour plus de 200 morceaux, de jazz bien entendu, mais également de musique traditionnelle avec des pièces pour accordéon ou cor des alpes. Dans la vie comme sur scène, Michel Hausser est un ardent défenseur des artistes et de leurs créations, qui sait mieux que quiconque marier rigueur et fantaisie, exigence et humour, le tout avec une énergie peu commune.